



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 mars 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 avril 2009

SEANCE DU 30 MARS 2009

ADHESION DE LA VILLE DE NIORT AU
CENTRE REGIONAL DES ENERGIES
RENOUVELABLES POITOU-CHARENTES

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
06 avril 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Mme Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, pour l'approbation des comptes administratifs

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORSTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés avant donné pouvoir :

- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

**ADHESION DE LA VILLE DE NIORT AU CENTRE REGIONAL DES
ENERGIES RENOUVELABLES POITOU-CHARENTES**

Monsieur Bernard JOURDAIN Conseiller Municipal Délégué Spécial expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort a adhéré à l'association « Centre Régional des Energies Renouvelables Poitou-Charentes » par délibération du Conseil municipal du 12 juin 2006. Il convient aujourd'hui de renouveler cette adhésion pour bénéficier de ses services.

Le Centre Régional des Energies Renouvelables Poitou-Charentes est un organisme dont les missions essentielles sont :

- d'aider les autorités locales dans la définition de leur politique de développement des énergies renouvelables par la réalisation d'études de faisabilité,
- d'accompagner et de suivre les projets,
- d'engager des actions d'information et de sensibilisation auprès des maîtres d'ouvrages.

Compte tenu de l'intérêt que représente cet organisme comme véritable « lieu ressource » pour répondre aux besoins des services utilisateurs de la Ville de Niort, notamment dans les travaux du Centre Technique Municipal de la Chamoiserie ou tout autre programme sur le patrimoine existant et futur en matière de maîtrise de l'énergie, je vous propose que la Ville de Niort renouvelle son adhésion à l'association « Centre Régional des Energies Renouvelables Poitou-Charentes ».

La cotisation fixée par l'Assemblée Générale de l'association s'élève, pour l'année 2009, à un montant de 400 € (quatre cents euros) pour la Ville de Niort.

Les crédits nécessaires au versement de la cotisation annuelle seront prévus, chaque année, au budget de l'exercice en cours.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- décider du renouvellement de l'adhésion de la Ville de Niort à l'Association Centre Régional des Energies Renouvelables Poitou-Charentes,
- autoriser Madame le Maire ou le Conseiller Municipal délégué spécial à signer tous les documents relatifs au renouvellement de cette adhésion et à verser chaque année la cotisation annuelle.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
Le Conseiller municipal spécial délégué

Signé

Bernard JOURDAIN